



URIOPSS

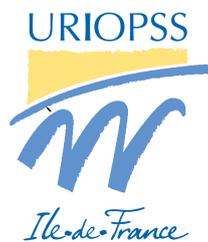


OFFRE DE SERVICES 2021

INFORMATION - CONSEIL
ACCOMPAGNEMENT
FORMATION



UNIR LES ASSOCIATIONS POUR DÉVELOPPER LES SOLIDARITÉS



Une association loi 1901, créée en 1951.
Reconnue d'utilité publique depuis 1999.

Une présence dans l'ensemble des secteurs de la santé et de la solidarité sur le **territoire francilien**.

Un acteur majeur du secteur **de l'économie sociale et solidaire** d'Île-de-France.

L'Uriopss vit de la **cotisation volontaire** de ses adhérents et des **services** qu'elle leur propose.

Elle porte dans l'intérêt de ses adhérents, **des projets co-financés par les collectivités territoriales et l'État**.

Elle bénéficie de **l'expertise et du soutien financier de son Club des partenaires**.

Directrice de la publication : Amaëlle Penon
Responsable Communication : Cécile Guillard
Réalisation : agence 914
Crédits Photos : agence 914 - Uriopss Île-de-France
Impression : Le réveil de la Marne 09/2020



ÉDITO

L'édition renouvelée de la brochure Offre de services propose une présentation synthétique des activités de l'Uriopss Île-de-France auprès des acteurs de la santé et des solidarités privés non lucratifs.

La gestion de la crise Covid-19 a nécessité d'adapter sans délai les organisations et pratiques de travail. L'Uriopss vous accompagne dans l'objectivation de ses impacts, leur correction ou leur intégration, en développant aussi d'autres activités : webinaires, formations à distance, missions auprès des équipes pour reformer les collectifs de travail.

Ces évolutions s'appuient sur l'expertise du réseau Uniopss-Uriopss. Le catalogue des formations continues est partagé et les pédagogies éprouvées pour vous proposer une offre de qualité et de référence sur tous les territoires. Le déploiement du Service civique bénéficie d'une ingénierie unique quelle que soit l'implantation des missions.

De manière complémentaire, l'Uriopss Île-de-France mobilise les expertises spécifiques de ses partenaires membres du Club. Ainsi, une palette variée de services vous est proposée pour répondre avec précision à vos besoins dans leur diversité.

La crise Covid-19 accélère les transformations. Elle rappelle que l'action collective permet d'en éviter les écueils le plus possible : partages de pratiques, développement des coopérations, alertes et propositions aux pouvoirs publics. Elle renforce le besoin de rencontres, même en distanciel, sur des sujets transversaux ou spécifiques, à l'échelon régional comme départemental. C'est ce que nous vous proposons avec les rencontres territoriales, les rencontres thématiques, l'animation de commissions sectorielles et métiers, de groupes de travail thématiques ou départementaux, les événements. Cette mise en commun est la vôtre.

Les services de l'Uriopss Ile-de-France évolueront au fil de l'année 2021. Aussi, nous vous invitons à nos contacter pour définir ensemble comment vous venir en soutien et agir en et facilitateur.

Ces services sont pour partie réservés aux adhérents. La relation avec les associations et fondations membres du réseau implique une certaine exclusivité. Élargir le cercle des organisations proches de l'Uriopss est aussi un moyen d'en étendre le terrain d'action pour porter largement nos valeurs et nos propositions.

L'Uriopss Ile-de-France est à vos côtés.

Amaëlle PENON, Directrice

SOMMAIRE

INFORMATION - CONSEIL - REPRÉSENTATION	p. 4 à 7
ACCOMPAGNEMENT	p. 8 à 17
› LES ACCOMPAGNEMENTS INDIVIDUALISÉS	p. 9 à 12
› LES PACKS D'ACCOMPAGNEMENT	p. 14 à 15
› ACCOMPAGNEMENT COVID-19	p. 16
› LA MÉDIATION CONVENTIONNELLE	p. 16
› LE SERVICE CIVIQUE	p. 17
FORMATION	p. 18 à 34
› LA FORMATION CONTINUE	p. 21 à 31
› LES FORMATIONS DIPLÔMANTES ET CERTIFIANTES	p. 32 à 34
SERVICES CONTACTS ET TARIFS	p. 35



L'URIOPSS ÎLE-DE-FRANCE VOUS **INFORME**, VOUS **CONSEILLE**, VOUS **REPRÉSENTE**



Des permanents de l'Uriopss Île-de-France en septembre 2020



NOTRE VALEUR AJOUTÉE

À L'URIOPSS, VOUS ÊTES IMPLIQUÉS, ÉCOUTÉS, OUTILLÉS

- › Une expertise de proximité affirmée.
- › Un ancrage territorial fort.
- › L'appartenance au réseau Uniopss-Uriopss, pour anticiper les évolutions législatives et réglementaires, pour vous accompagner dans leur appropriation et l'appréhension de leurs impacts en Île-de-France, pour s'inspirer des initiatives portées dans d'autres régions.

L'Uriopss vous représente, vous informe et vous conseille sur les plans politique et technique, de manière individualisée ou collective.

Pour remplir cette mission, nous vous proposons des dispositifs et des outils performants et évolutifs, des temps d'informations et de partages d'expériences.

Enfin, nous vous apportons une expertise sur l'ensemble des champs des secteurs sanitaire, social et médico-social.

SOMMAIRE

INFORMATION, CONSEIL, EXPERTISE	p. 5
REPRÉSENTATION ET MOBILISATION TERRITORIALE	p. 6
LES ÉVÉNEMENTS	P. 7



INFORMATION, CONSEIL, EXPERTISE

L'équipe de l'Uriopss Île-de-France à votre écoute, porte une approche transversale des politiques publiques de santé et de solidarité.

NOS CONSEILLERS

Nos conseillers techniques vous apportent leurs expertises sur les domaines suivants :

- › Droit des institutions sanitaires, médico-sociales et sociales.
- › Droit social, droit associatif.
- › Gestion des ressources humaines.
- › Gestion et tarification, contentieux.
- › Systèmes d'information.

Ils s'appuient également sur le réseau des conseillers techniques de l'ensemble du réseau Uniopss-Uriopss.

DES ACTUALITÉS

Des actualités régulières.

- À suivre sur www.uriopss-idf.fr avec des informations réservées à nos adhérents.
- › À lire dans la newsletter *L'Uriopss et Vous* qui vous informe des actions menées avec et pour nos adhérents.
- › Sur les réseaux sociaux : Twitter et LinkedIn.
- › Dans le Document de rentrée sociale du réseau Uniopss-Uriopss à commander chaque année.
- › Dans la revue *Union sociale*, la revue du réseau Uniopss-Uriopss.

DES OUTILS

Des outils évolutifs conçus pour nos adhérents.

- › Guide Uniopss de gestion budgétaire social et médico-social : www.guide-gestion.fr
- › Guide Uniopss de l'employeur associatif sanitaire et social : www.guide-employeur.fr
- › Nouvelle édition du guide Uniopss Comptabilité des organismes sans but lucratif
- › Boîte à outils Uniopss Gouvernance des associations de solidarité



Pour vous orienter vers le bon expert, commander nos publications, vous abonner à nos newsletters, nous suivre sur les réseaux sociaux ?

CONTACT

Alexandre MULLER

chargé de mission
Qualité de la relation
aux adhérents,
cotisations et développement



- › Tél. 01 44 93 27 03
- › a.muller@uriopss-idf.fr



REPRÉSENTATION ET MOBILISATION TERRITORIALE

LES COMMISSIONS

Les commissions nourrissent le positionnement politique de l'Uriopss Île-de-France et le partage de pratiques entre pairs. Des groupes de travail thématiques et territoriaux sont également constitués en fonction des sujets de préoccupation prioritaire des adhérents.

› Commission Médico-sociale

CONTACT

Charlotte LE BRUN

conseillère technique
Personnes âgées,
Personnes handicapées



› Tél. 01 44 93 27 06
› c.lebrun@uriopss-idf.fr

› Commission Protection de l'enfance
› Groupe de travail Santé

CONTACT

Michaël DA COSTA

conseiller technique
Santé,
Protection de l'enfance



› Tél. 01 44 93 27 05
› m.dacosta@uriopss-idf.fr

› Commission Lutte contre l'exclusion

CONTACT

Mélanie MERAU-JEANNE

Conseillère technique
Vie associative, ESS,
Lutte contre l'exclusion



› Tél. 01 44 93 26 98
› m.mereaujeanne@uriopss-idf.fr

› Commission Directeurs Administratifs et Financiers.
› Commission Directeurs des Ressources Humaines.
› Commission Directeurs des Systèmes d'Information.

Tél. 01 44 93 27 00
contact@uriopss-idf.fr

LE RÉSEAU DES MANDATAIRES

170 mandataires parmi les administrateurs et salariés de l'Uriopss Île-de-France et parmi les adhérents, portent des mandats dans 80 instances de consultation et de concertation pour représenter vos intérêts et ceux des personnes accompagnées, en lien permanent avec les commissions de l'Uriopss pour co-construire les positionnements de l'Uriopss soumis au Conseil d'administration.

DES RENCONTRES ENTRE ADHÉRENTS

Des rencontres thématiques pour partager l'actualité, les expériences et les pratiques entre adhérents.

Lors de ces rencontres, nous faisons le point sur les réformes en cours et les orientations politiques dans les territoires. Les éléments recueillis à cette occasion nous permettent de porter vos préoccupations et vos propositions auprès des pouvoirs publics. Les rencontres thématiques sont exclusivement dédiées à nos adhérents.

Des rencontres territoriales pour construire la mobilisation de votre territoire.

En lien avec les mandataires proches de vous et les commissions de l'Uriopss Île-de-France, ces rencontres annuelles organisées dans chaque département sont l'occasion de débattre des problématiques prioritaires du territoire et d'identifier des actions à mettre en place pour soutenir les synergies et les coopérations entre les adhérents.

CONTACT

Gabriel N'GNAMA

chef de projet
Mobilisation territoriale
du réseau



› Tél. 01 44 93 27 14
› g.ngnama@uriopss-idf.fr



LES ÉVÉNEMENTS, DES INCONTOURNABLES POUR NOS ADHÉRENTS

LES MATINALES ET JOURNÉES D'ÉTUDES

Pour vous apporter de l'information tout au long de l'année, vous tenir au courant des évolutions législatives et réglementaires impactant les acteurs de la santé et de la solidarité, nos adhérents sont régulièrement invités à s'inscrire à ces rendez-vous organisés par l'Uriopss et avec l'appui de ses partenaires.

2019

90,30%

des participants sont satisfaits ou très satisfaits des événements proposés par l'Uriopss Île-de-France

LE CLUB DES PARTENAIRES



Les événements de l'URIOPSS Île-de-France sont co-organisés avec les membres du Club des partenaires.

LA JOURNÉE DE RENTRÉE SOCIALE

La Journée de rentrée sociale, le rendez-vous annuel des acteurs privés non lucratifs de la santé et de la solidarité en Île-de-France.

Temps fort de l'Union régionale, ce rendez-vous annuel favorise le croisement des regards, le partage de pratiques autour d'un thème d'actualité, sous un angle à la fois pragmatique et prospectif. Les échanges sont organisés sous forme de tables rondes plénières et de conférences/débats thématiques.

Elle rassemble à chaque édition environ 400 acteurs franciliens de la santé et de la solidarité. Elle est un lieu de rencontre et de partage. Les participants se retrouvent sur le Village réseau co-animé avec les membres de notre Club des partenaires et nos partenaires institutionnels.



LES CAFÉS EXPERTS

Les cafés experts sont organisés en partenariat avec les membres du Club des partenaires qui interviennent sur un sujet d'expertise pointu dans un cadre convivial et auprès d'un nombre restreint d'adhérents.

LES WEBINAIRES NOUVEAU

Les webinaires sont organisés en partenariat avec les membres du Club des partenaires. Pendant une 1h30, des partenaires interviennent au côté de l'Uriopss sur un sujet d'actualité.

2019

88,26%

des participants recommanderaient les événements de l'Uriopss à leurs collaborateurs et réseau professionnel

CONTACT

Cécile GUILLARD
responsable
Communication,
Information et
Événementiel



› Tél. 01 44 93 27 09
› c.guillard@uriopss-idf.fr

CONTACT

Julie FONTAINE
chargée de mission
Services aux
adhérents



› Tél. 01 44 93 27 15
› j.fontaine@uriopss-idf.fr



L'URIOPSS ÎLE-DE-FRANCE VOUS ACCOMPAGNE DANS VOS PROJETS



NOTRE VALEUR AJOUTÉE

- › Une connaissance du secteur qui permet des accompagnements adaptés pour vous et pour les personnes accueillies dans vos établissements et services.
- › Des modalités d'intervention permettant le respect de vos spécificités.
- › Des modes d'accompagnement individualisés ou collectifs selon vos besoins.
- › Une veille et une formation permanentes de nos conseillers techniques pour vous permettre de vous soutenir dans l'adaptation de l'offre de services et anticiper les changements.
- › Une mise en relation avec des partenaires de votre territoire pour concrétiser vos projets.
- › Une capacité de réponse à tout type de demande, notamment sur des domaines d'intervention innovants.
- › Des méthodologies d'accompagnement s'appuyant sur des outils co-construits avec le réseau Uniopss-Uriopss.

SOMMAIRE

LES ACCOMPAGNEMENTS INDIVIDUALISÉS	p. 9 à 13
LES PACKS D'ACCOMPAGNEMENT	p. 14 à 15
ACCOMPAGNEMENT COVID-19 NOUVEAU	p. 16
LA MÉDIATION CONVENTIONNELLE	p. 16
LE SERVICE CIVIQUE	p. 17



RETOUR D'EXPÉRIENCE ÉLABORER SON NOUVEAU PROJET ASSOCIATIF AVEC L'URIOPSS ÎLE-DE-FRANCE

Alain GIRARD, président
Sophie TITREN, chef de Projet associatif

› Pourquoi avoir fait appel à l'Uriopss Île-de-France ?

Il a semblé naturel aux administrateurs de l'Entraide universitaire, association adhérente à l'Uriopss Île-de-France, de recourir à son offre d'accompagnement pour écrire notre nouveau projet associatif. Nous savions que notre association, déjà forte de ses valeurs, ne pourrait que mieux inscrire dans son projet associatif 2020-2024 un certain nombre d'actions militantes chères à toutes celles et ceux qui participent à la vie de l'Entraide.

› Quel a été le rôle de l'Uriopss tout au long de ce parcours ?

L'Uriopss nous a proposé une méthodologie de travail, a participé à l'animation de nos réunions et a synthétisé les travaux afin de nous guider dans la construction de notre projet. L'Uriopss a également dispensé une journée séminaire très instructive sur l'évolution des politiques publiques.

Enfin, elle nous a accompagnés dans l'élaboration de la version facile à la lire et à comprendre (FALC) de notre projet associatif avec des groupes d'usagers.

› Comment l'accompagnement a-t-il pris forme ?

Des réunions de travail préalables ont permis d'élaborer le cahier des charges et le calendrier, l'échéance fixée étant l'assemblée générale de l'association en juin 2019. Le pilotage du projet a été confié à la responsable Assurance-Qualité, elle a été l'interlocutrice privilégiée de l'Uriopss et de l'ensemble des participants sur toute la période d'élaboration du projet associatif. Des groupes de travail, ateliers de réflexion, comités territoriaux, groupes de rédaction réunissant des administrateurs, usagers, familles et professionnels et des enquêtes auprès des usagers, familles, salariés et adhérents ont permis de faire contribuer plus de 1100 personnes.

Le projet en chiffres

54 établissements concernés, 1300
salariés, 5000 usagers
22 groupes de travail
1020 réponses aux questionnaires
+ de 1100 personnes impliquées

2019

75
jours
d'accompagnement

4/5
taux de satisfaction
globale

**Vous êtes directeur général,
directeur de structure, responsable,
directeur administratif et financier,
directeur des ressources humaines,
vous avez une problématique et vous
souhaitez accompagner vos équipes ?**

LES ÉTAPES CLÉS D'UN ACCOMPAGNEMENT

- 1 / Faites votre demande sur notre site internet - Uriopssidf-service.net - ou par téléphone 01 44 93 26 90.
- 2 / Nos équipes vous recontactent pour compléter le recensement de vos besoins.
- 3 / Nous vous faisons parvenir un devis.
- 4 / Un consultant du réseau Uriopss-Uniopss pressenti pour la mission vous est proposé.
- 5 / Nous nous mettons d'accord sur les dates de l'intervention.
- 6 / Vous signez une convention de prestation d'accompagnement.
- 7 / Le consultant se déplace dans votre structure, ou intervient à distance.
- 8 / Vous bénéficiez d'un contact unique au sein de l'Uriopss Île-de-France tout au long du projet.
- 9 / Un bilan est réalisé à la fin de l'accompagnement.

À chacune de ces étapes, l'Uriopss est à vos côtés.

CONTACT

**Jean-Victor
BABEANU**
responsable des
Accompagnements



› Tél. 01 44 93 26 90
› jv.babeanu@uriopss-idf.fr



LES ACCOMPAGNEMENTS INDIVIDUALISÉS

Des accompagnements sur mesure pour répondre à vos besoins spécifiques.

L'Uriopss vous accompagne dans la mise en œuvre de vos projets en intervenant comme fournisseur de méthodologies, d'outils, de conseils et d'expertises technique et sectorielle.

Nous appuyons notre expertise sur **une équipe de conseillers techniques internes** qui ont un fort lien de proximité avec les adhérents et qui croisent leurs expertises avec **un réseau de collaborateurs expérimentés.**

Dans un contexte politique, économique et réglementaire en constante évolution, l'Uriopss vous soutient pour **penser de nouvelles solutions, pour développer des services de qualité, au bénéfice des personnes que vous accueillez.**

PILOTER LES RESSOURCES HUMAINES



PRÉVENIR LES RISQUES PSYCHO-SOCIAUX (RPS)

OBJECTIF

S'adapter aux évolutions sectorielles, comprendre les RPS, réfléchir aux contraintes du travail, et ainsi définir ses marges de manœuvre pour agir.

L'URIOPSS VOUS ACCOMPAGNE

En s'appuyant sur les travaux menés conjointement avec Chorum-Cides, UNIFAF et OETH, quatre temps sont articulés pour travailler sur l'engagement dans la démarche, la structuration du pilotage de la démarche, l'animation de l'évaluation de l'exposition aux RPS et la poursuite dans le temps.

METTRE EN ŒUVRE UN ACCOMPAGNEMENT PROFESSIONNEL INDIVIDUALISÉ (API)

OBJECTIF

Aider vos managers et dirigeants bénévoles et salariés à développer leurs aptitudes, à s'adapter aux situations nouvelles, à décider ou à résoudre une difficulté.

L'URIOPSS VOUS ACCOMPAGNE

Après définition de l'objectif et en adaptant l'accompagnement et ses modalités à la situation, en donnant les clés de cette démarche pour aider la personne à élaborer elle-même ses propres solutions par des entretiens en totale confidentialité.

METTRE EN PLACE UNE DÉMARCHE DE GESTION PRÉVISIONNELLE DES EMPLOIS ET DES COMPÉTENCES (GPEC) ET DES OUTILS ASSOCIÉS

OBJECTIF

Être en mesure de déployer les actions à mettre en œuvre pour se doter d'un pilotage efficace et au service de la stratégie de votre organisme.

L'URIOPSS VOUS ACCOMPAGNE

Selon une déclinaison de dix étapes que vous pouvez choisir au préalable : diagnostic, définition des orientations, objectifs à atteindre, construction de la démarche GPEC et des outils associés, identification des métiers et des compétences, déploiement de la démarche GPEC, préparation et intégration de l'encadrement, information aux instances représentatives du personnel, communication sur la démarche et évaluation des résultats.

RECRUTER DES CADRES SUPÉRIEURS OU DIRIGEANTS

OBJECTIF

Doter votre conseil d'administration ou vos directeurs de la meilleure méthode et des bons outils pour réussir vos recrutements.

L'URIOPSS VOUS ACCOMPAGNE

En vous proposant des modules pour aborder en profondeur les cinq étapes du processus de recrutement, de la définition de la fonction au suivi de l'intégration.



RÉUSSIR LA TRANSFORMATION NUMÉRIQUE



MISE EN CONFORMITÉ RGPD POUR UNE ASSOCIATION ET/OU POUR UN GROUPEMENT D'ASSOCIATIONS

OBJECTIF

Vous permettre d'acquérir les compétences nécessaires à la mise en œuvre de la conformité au règlement général sur la protection des données (RGPD) dans le contexte de l'organisme gestionnaire.

L'URIOPSS VOUS ACCOMPAGNE

Dans la mise en œuvre de la méthodologie et à l'appropriation du RGPD, audit des pratiques de protection des données, initiation d'une démarche de mise en conformité ou de pérennisation des pratiques.

MENER UNE ENQUÊTE DE SATISFACTION OU UNE ÉTUDE QUALITATIVE EN LIGNE RÉUSSIE

OBJECTIF

Vous permettre de renforcer la vie démocratique de votre association grâce au numérique. Donner la parole à vos usagers ou salariés avec des consultations obligatoires ou facultatives, enquêtes de climat social, boîtes à idées salariés, lors de l'élaboration d'un projet associatif ou d'établissement ou de service.

L'URIOPSS VOUS ACCOMPAGNE

Mise à disposition d'un outil numérique accessible via un lien compatible pour ordinateurs et smartphones ; accompagnement à l'élaboration du questionnaire, à son intégration dans l'outil ; analyse des données collectées et recommandations d'actions, dans le respect de la confidentialité attendue.

RÉÉCRIRE SES PUBLICATIONS EN FACILE À LIRE ET À COMPRENDRE (FALC)

OBJECTIF

Adapter vos publications pour rendre l'information accessible au plus grand nombre et développer le pouvoir d'agir des publics accompagnés.

L'URIOPSS VOUS ACCOMPAGNE

Dans la réécriture de documents pour les mettre en conformité avec les règles européennes pour rendre l'information facile à lire et à comprendre notamment pour les personnes en situation de handicap mental.

FÉDÉRER VOS ÉQUIPES GRÂCE AU *DESIGN THINKING*

OBJECTIF

Mettre en œuvre un plan d'action à l'aide d'idées innovantes avec l'appui de vos équipes. Il s'agit de laisser un espace pour vos collaborateurs pour que des expérimentations puissent être menées (*test & learn*) tout en adoptant le point de vue de l'utilisateur.

L'URIOPSS VOUS ACCOMPAGNE

Pour animer des ateliers collaboratifs et engager l'équipe dans la mise en œuvre de vos plans d'actions et priorités sur des objectifs clairs et partagés.

CONSEIL & DIAGNOSTIC SUR VOTRE VISIBILITÉ NUMÉRIQUE

OBJECTIF

Renforcer la présence de votre association à l'externe grâce à un panel d'outils numériques : site web, application, services aux usagers.

L'URIOPSS VOUS ACCOMPAGNE

Pour connaître votre niveau de maturité numérique et réaliser un diagnostic de vos pratiques internes et externes digitales, et en conseil éditorial, assistance à maîtrise d'ouvrage jusqu'à la réalisation technique avec des prestataires partenaires.



DIRIGER L'ASSOCIATION



ACTUALISER SES STATUTS

OBJECTIF

Prendre en compte les évolutions qui impactent l'activité ou l'objet de l'association sans remettre en cause l'histoire et les valeurs.

L'URIOPSS VOUS ACCOMPAGNE

L'Uriopss vous apporte un conseil, le cadrage, la réactualisation, une relecture juridique.

DYNAMISER LA VIE ASSOCIATIVE

OBJECTIF

Aider votre conseil d'administration et/ou vos dirigeants à définir les formes de bénévolat et les dynamiques à mettre en place.

L'URIOPSS VOUS ACCOMPAGNE

Avec les acteurs internes et externes, nous impulsions un questionnement sur l'organisation du bénévolat, nous vous apportons un éclairage, le cadrage de la réflexion, et l'information collective.

ÉLABORER LA STRATÉGIE AU SERVICE DU PROJET ASSOCIATIF

OBJECTIF

Décliner le projet associatif de façon opérationnelle.

L'URIOPSS VOUS ACCOMPAGNE

En mode projet pour préparer la mise en œuvre de façon concrète, apporter une dynamique de construction collaborative.

ÉLABORER OU ACTUALISER SON PROJET ASSOCIATIF

OBJECTIF

Renforcer l'identité associative et ouvrir de nouvelles perspectives en déclinant un plan d'action piloté par les instances de gouvernance.

L'URIOPSS VOUS ACCOMPAGNE

Pour réaliser un diagnostic fin de l'établissement et de son environnement, et établir des axes thématiques à développer ou à consolider.

DÉVELOPPER LA COOPÉRATION

OBJECTIF

Consolider et développer vos activités grâce à la coopération intégrée (fusion) ou collaborative (groupement, association, partenariat), accompagner vos projets de développement sous cet angle.

L'URIOPSS VOUS ACCOMPAGNE

En mode projet, pour concevoir et mettre en œuvre votre projet, vous conseiller sur la création d'une éventuelle structure juridique ad hoc, et sécurisée par l'intervention d'un cabinet d'avocats (optionnel).



GÉRER ET PILOTER LES ÉTABLISSEMENTS ET SERVICES



NÉGOCIER SON CONTRAT PLURIANNUEL D'OBJECTIFS ET DE MOYENS (CPOM)

OBJECTIF

Être accompagné dans les différentes phases de négociation du CPOM et dans le suivi des indicateurs. Apporter une expertise et une vision externe sur les activités à créer ou à développer. Consolider les documents de contractualisation. Soutenir la démarche d'accompagnement.

L'URIOPSS VOUS ACCOMPAGNE

Dans l'élaboration du diagnostic et appréhension des documents institutionnels et contractuels, dans l'établissement d'une grille SWOT (forces-faiblesses-opportunités-menaces), dans la préparation à la contractualisation et la relecture, l'enrichissement des objectifs préalablement formalisés par l'association et le(s) financeur(s), dans la co-construction des indicateurs de réalisation, dans le suivi et la proposition d'évolution des outils et des indicateurs.

DÉPOSER OU RENOUELER SON AUTORISATION

OBJECTIF

Être en capacité de déposer un dossier spécifique.

L'URIOPSS VOUS ACCOMPAGNE

Pour constituer un dossier de demande de création, d'extension, de transformation ou de renouvellement.

RÉDIGER OU ACTUALISER LE PROJET D'ÉTABLISSEMENT OU DE SERVICE

OBJECTIF

Adapter le projet d'établissement ou de service à l'évolution des publics accompagnés et aux besoins nouveaux.

L'URIOPSS VOUS ACCOMPAGNE

En valorisant la co-construction du projet, en lien avec le projet associatif, l'Uriopss vous aide à impliquer les différentes parties prenantes dans l'évolution des missions, au regard des recommandations de bonnes pratiques et des textes réglementaires.

METTRE EN ŒUVRE LES DROITS DES USAGERS DANS LES ÉTABLISSEMENTS ET SERVICES

OBJECTIF

Être acteur de votre propre développement en incluant la démarche de participation des usagers.

L'URIOPSS VOUS ACCOMPAGNE

En apportant un contenu informatif et expert à vos équipes dirigeantes, salariées, bénévoles et aux usagers sur l'évolution de la place des usagers, le rappel des droits énoncés par la loi et en présentant les outils adaptés pour les mettre en œuvre.

DÉPLOYER UNE DÉMARCHE D'AMÉLIORATION CONTINUE DE LA QUALITÉ DANS LES ÉTABLISSEMENTS ET SERVICES

OBJECTIF

S'approprier le processus continu d'amélioration et promouvoir les pratiques innovantes.

L'URIOPSS VOUS ACCOMPAGNE

Sur la durée, en facilitant la mise en œuvre des recommandations de bonnes pratiques et le respect de la réglementation, en définissant un plan de travail articulé autour de réunions collectives thématiques.

COMPRENDRE LES ENJEUX DE LA RÉFORME DE LA TARIFICATION (SERAFIN-PH)

OBJECTIF

Aborder les activités et les valoriser en s'appropriant une approche différente.

L'URIOPSS VOUS ACCOMPAGNE

En organisant un séminaire d'une journée, adapté à la spécificité de vos établissements et services, à destination de la gouvernance et des cadres de direction.



LES PACKS D'ACCOMPAGNEMENT

Des accompagnements clé en main répondant à des besoins communs à nombre de nos adhérents.

PACK 1

AMÉLIORER LA PRISE EN CHARGE DU TRANSPORT

La charge financière du transport de l'utilisateur est pour beaucoup d'établissements une source de déficit récurrent. Cette prestation est soumise à des enjeux qualitatifs importants : régularité, fiabilité, capacité à un accompagnement de qualité. Nous vous aidons à auditer vos pratiques et vous proposons des solutions pour optimiser et améliorer la prise en charge du transport des usagers en situation de handicap des établissements.

Objectifs :

› Mettre en place un pilotage de la fonction transports par l'analyse approfondie des pratiques. Révéler les leviers quantitatifs et qualitatifs d'amélioration du service rendu aux usagers. Cette intervention se révèle nécessaire notamment dans le cadre d'un CPOM, où l'organisme gestionnaire doit pouvoir maîtriser l'anticipation de l'évolution de ses charges financières.

PHASE 1 / ÉLABORATION DU DIAGNOSTIC

- › Analyse des besoins et moyens de l'établissement
- › État des lieux
- › Outils de pilotage existants

PHASE 2 / PROPOSITION DE SOLUTIONS

- › À partir de l'état des lieux réalisé, proposition de recommandations en vue d'optimiser la fonction transport
- › Détermination des axes d'amélioration

PHASE 3 / MISE EN ŒUVRE DU PLAN D'ACTION

Sur la base des recommandations formulées, mise en place d'un accompagnement personnalisé à leur mise en œuvre

PHASE 4 / LE SUIVI

- › Suivi des indicateurs et des impacts obtenus (coûts financiers, qualité de l'accompagnement)
- › Proposition d'actions correctrices ou complémentaires : 1 jour par trimestre pendant deux ans (0,5 jour de préparation + 0,5 jour de réunion), soit 8 trimestres : suivi des indicateurs et de l'avancement de leur complétude, propositions d'actions correctrices ou complémentaires, préparation de la réunion de bilan (financeurs, gestionnaire), à mi-parcours.

PACK 2

ÉLABORER LA CARTOGRAPHIE DES RISQUES DE SON ÉTABLISSEMENT

Nous vous proposons de favoriser l'émergence d'une culture partagée du risque en instaurant un langage commun avec vos collaborateurs.

Objectifs :

- › Connaître ses risques pour mieux les maîtriser
- › Cibler les axes de travail prioritaires
- › Définir des plans d'actions concrets, utiles et réalistes
- › Mettre en place un plan d'actions

PHASE 1 / LE DIAGNOSTIC DE L'ORGANISATION

Cadrer le projet, définir les domaines et processus de la structure, identifier les forces et les fragilités

PHASE 2 / L'INVENTAIRE DES RISQUES PAR PROCESSUS ET LEUR QUALIFICATION

Identifier les risques à l'aide de différentes méthodes, les hiérarchiser

PHASE 3 / LES OUTILS DE PRÉVENTION ET L'APPRÉCIATION DE LA COUVERTURE DES RISQUES

Définir les intervenants et la nature des outils pour la prévention des risques, mesurer le degré de maîtrise, élaborer la cartographie des risques sous forme de tableau de synthèse

PHASE 4 / LA MISE EN ŒUVRE DU PLAN D' ACTIONS

Déterminer les axes stratégiques, élaborer des fiches actions, définir le suivi de la réalisation des actions.



PACK 3

ANTICIPER ET ÉVALUER LES RISQUES URSSAF

L'organisme gestionnaire doit prendre en compte les risques liés au versement des charges sociales et fiscales. L'Uriopss, en partenariat avec un cabinet d'expertise, vous aide à les évaluer et à les prévenir.

Objectifs :

- › Identifier les différents postes "à risque"
- › Prévenir les risques

PHASE 1 / L'IDENTIFICATION DES RISQUES URSSAF : 2 JOURS

Repérage des différentes charges sociales et fiscales et catégorisation des postes "à risque"

PHASE 2 / LES RECOMMANDATIONS : 2 JOURS

À partir de la cartographie des risques URSSAF, établissement de préconisations et recommandations

PHASE 3 / LA MISE EN ŒUVRE DES RECOMMANDATIONS : SUR DEVIS

Sur la base des recommandations formulées, mise en place d'un accompagnement individualisé à leur mise en œuvre

PHASE 4 / L'ACCOMPAGNEMENT AU RÈGLEMENT DES LITIGES : SUR DEVIS

Aide à la formalisation de la requête et du fond et accompagnement au montage du dossier. Suivi du contentieux.

PACK 4

TABLEAUX DE BORD ET INDICATEURS : PILOTER EFFICACEMENT SA STRUCTURE MÉDICO-SOCIALE

Nous vous aidons à mettre en place les outils de pilotage adéquats, pour créer l'outil d'aide à la décision qu'il vous faut pour piloter.

Objectifs :

- › Vous préparer au dialogue de gestion
- › Hiérarchiser les actions d'amélioration de l'efficacité de votre organisation
- › Définir les outils nécessaires à l'optimisation du pilotage de votre structure

PHASE 1 / LE PILOTAGE DE L'ORGANISATION

Retracer les finalités de votre association et de votre établissement, les objectifs et moyens de l'établissement, les outils de pilotage existants

PHASE 2 / LE TABLEAU DE BORD DE LA PERFORMANCE ANAP

Faire le point sur le renseignement des données individuelles lors de la dernière campagne et exploiter la restitution des tableaux de bord

PHASE 3 / L'ANALYSE DES INDICATEURS

Procéder à l'état des lieux de la structure, faire des comparaisons et des mises en perspective, déterminer des axes d'amélioration

PHASE 4 / LA MISE EN PLACE ET LE SUIVI DE TABLEAUX DE BORD SPÉCIFIQUES

Définir les tableaux de bord nécessaires au pilotage de l'organisation, déterminer les objectifs précis des tableaux de bord et choisir les indicateurs pertinents. Appréhender l'organisation du système d'information adéquat pour le recueil des informations.

Retrouvez l'intégralité de notre offre d'accompagnement sur notre site offre de services

www.uriopssidf-service.net

Cette offre n'étant pas exhaustive, nous sommes à votre disposition pour répondre à vos besoins en lien avec notre réseau d'intervenants dont certains sont membres du Club des partenaires.

**LE CLUB DES
PARTENAIRES**





NOUVEAU

ACCOMPAGNEMENT COVID-19

LES ATELIERS DE RECONNEXION

Recréer la confiance et l'engagement avec vos collaborateurs

Face au défi de la crise Covid-19, malgré les disparités des situations individuelles, ces ateliers visent à créer un socle commun de confiance et d'engagement dans une nouvelle dynamique collective. Ces ateliers permettront à vos dirigeants, à vos cadres intermédiaires et à vos équipes de partager leurs vécus, les réussites, les enseignements, de resserrer les liens et se donner des perspectives.

Les principaux axes de travail des ateliers :

- › **Partager les vécus individuels** de la période du confinement et de la crise sanitaire, dans une écoute empathique et bienveillante
- › **Valoriser les expériences positives** d'agilité, de créativité et d'initiative que cette période a pu générer (modalités de fonctionnement, qualités et authenticité des liens, solutions innovantes, postures managériales, etc.)
- › **Identifier les enseignements** : ce que nous avons appris sur nous-mêmes, sur notre équipe, sur notre fonctionnement et notre performance (forces de l'équipe, que cette période a pu développer)
- › **Parvenir à un constat partagé sur ce que la crise Covid a changé** pour l'équipe, son activité, son écosystème, ses modalités d'organisation, de relation, sa performance
- › **Se donner des perspectives, retrouver du sens** : malgré l'incertitude, formuler ses aspirations pour le futur et se donner des priorités d'actions
- › **Redéfinir les façons de travailler ensemble** : formuler collectivement ce dont l'équipe a besoin pour se (re)mettre en énergie.

LA MÉDIATION CONVENTIONNELLE

L'Uriopss propose des missions de médiation conventionnelle pour prévenir ou résoudre des situations de conflit au sein d'une organisation ou entre deux organisations.

Le secteur de la santé et de la solidarité connaît une période de transition génératrice de tensions qui peuvent compromettre la réussite de projets ou générer des conflits au sein des organisations, entre les acteurs ou avec leur environnement. La spécificité de leurs rapports sociaux est également bousculée par les mutations des modes de régulation et les évolutions des parties prenantes au projet qui les anime.

La médiation est un processus structuré reposant sur la responsabilité et l'autonomie des participants qui, volontairement, avec l'aide d'un médiateur formé, favorise l'établissement et/ou le rétablissement des liens, la prévention, le règlement des conflits.

3 MISSIONS

- 1/ Sensibiliser les acteurs à la médiation conventionnelle
- 2/ Proposer une prestation de médiation adaptée à la demande des personnes et des organisations non lucratives avec des médiateurs expérimentés dans le secteur de la santé et de la solidarité, neutres et indépendants.
- 3/ Compléter les formations des médiateurs avec les spécificités de l'économie sociale et solidaire. Il s'agit de promouvoir une culture, une posture, des techniques : pour prévenir des tensions, pour apaiser des conflits pour concrétiser un projet de coopération entre organisations différentes pour mieux prendre en compte la dimension humaine dans la conduite du changement.

3 EXEMPLES DE MÉDIATION



- 1/ Médiation dans les relations internes aux organisations
- 2/ Médiation entre les établissements/services et les personnes accueillies/accompagnées et leur famille
- 3/ Médiation dans les relations entre organisations



LE SERVICE CIVIQUE



1/ POURQUOI LE SERVICE CIVIQUE ?

Le réseau Uniopss-Uriopss a souhaité participer concrètement à la cohésion sociale au nom de ses valeurs de solidarité et de citoyenneté, en favorisant l'engagement des jeunes auprès de ses adhérents.

2/ QU'EST-CE QUE LE SERVICE CIVIQUE ?

Le service civique, c'est la possibilité pour un jeune volontaire de s'engager pour une cause d'intérêt général dans un organisme à but non lucratif.

3/ QUELLE EST L'UTILITÉ DU SERVICE CIVIQUE ?

Le service civique favorise la cohésion sociale au niveau national, tout en développant l'engagement des jeunes. Il est vecteur d'insertion sociale et professionnelle pour le jeune. Il permet à l'organisme d'accueil de dynamiser ses activités, d'initier de nouveaux projets, de bénéficier d'un regard extérieur neuf et de créer des liens avec l'environnement en proposant des activités diversifiées.

4/ QU'EST-CE QU'UN VOLONTAIRE ?

Les missions de service civique s'adressent aux jeunes de 16 à 25 ans (30 ans pour les personnes handicapées). Les volontaires sont des jeunes désireux de mettre leur temps et leurs capacités au service des solidarités, auprès des enfants, jeunes et adultes handicapés, malades, personnes âgées, personnes en situation de précarité, dans un esprit de complémentarité des activités salariées et bénévoles. La durée moyenne d'une mission est de 8 mois et 35h hebdomadaire.

5/ QU'EST-CE QU'UN ORGANISME D'ACCUEIL ?

Il s'agit d'un établissement et/ou service à but non lucratif au service de l'utilité sociale, proposant un accompagnement social, médico-social ou sanitaire et pouvant accueillir un volontaire.

6/ COMMENT BÉNÉFICIER DU SERVICE CIVIQUE ?

En qualité d'adhérent de l'Uriopss Île-de-France et/ou de l'Uniopss vous bénéficiez d'un accompagnement personnalisé incluant la formalisation du projet d'accueil, la gestion administrative et contractuelle, la formation des volontaires, l'appui conseil pour le suivi.

7/ LE SERVICE CIVIQUE, ÇA VAUT VRAIMENT LE COÛT ?

L'accueil d'un volontaire nécessite la mise en place d'un tutorat (salarié ou bénévole) afin d'accompagner la réalisation de la mission. La participation aux frais de transport et restauration du volontaire par le versement d'une indemnité mensuelle de 107,58 €.

La majorité des jeunes après le service civique, s'engage dans le bénévolat ou comme salariés dans nos secteurs.

RETOUR D'EXPÉRIENCE

SOLIDARITÉS NOUVELLES POUR LE LOGEMENT ESSONNE



Sandra LEROY, chargée de mission Vie associative

1 / Qu'est ce qui a motivé l'accueil d'un.e volontaire en service civique au sein de votre structure ?

Depuis 1988, les membres de Solidarités Nouvelles pour le Logement s'engagent pour rendre le logement accessible aux personnes en situation de précarité. Le pôle vie associative de SNL fonctionne en coopération avec 401 bénévoles. L'activité du pôle vie associative à SNL Essonne est importante, diversifiée et riche. Nous avons pensé que cela pourrait intéresser un volontaire en service civique et que nous serions capable d'adapter sa mission en fonction de ses qualités, compétences, de ses envies et de son évolution. C'est ainsi que nous avons accueilli Zoé en octobre 2019.

2 / Comment avez-vous appréhendé votre rôle de tutrice ?

C'est la première fois que nous accueillions une jeune volontaire à SNL Essonne. J'ai pris cette mission très au sérieux. Zoé a fait partie de l'équipe vie associative constituée d'une salariée et de quatre bénévoles. Chaque salarié de SNL Essonne a également pris du temps pour accueillir Zoé, pour l'intégrer comme une nouvelle personne de l'équipe professionnelle. J'ai mis en place une nouvelle organisation du travail avec des temps dédiés pour m'assurer que Zoé ne se trouvait pas en difficulté dans ses missions. Ces temps d'échanges étaient hebdomadaires et nous formalisons des entretiens par écrit tous les deux mois. Zoé a participé à plusieurs formations organisées par notre association, par le département et nos partenaires afin qu'elle acquiert de l'assurance dans certains domaines comme par exemple la prise de parole en public. Durant la période de confinement suite à la crise sanitaire, nous avons adapté les missions de Zoé. En télétravail, elle était chargée de recenser les besoins des bénévoles et des locataires en logement durable, et de faire le lien avec les professionnels concernés. Les locataires et bénévoles ont apprécié la relation que Zoé a su créer avec eux.

3 / En quoi a consisté l'accompagnement de l'Uriopss et comment l'avez-vous perçu ?

L'Uriopss est venue dans nos locaux afin de connaître mieux notre structure. L'Uriopss m'a accompagnée dans cette démarche d'accueil d'une volontaire et m'a expliqué en quoi consistait le rôle de la tutrice et de tous les salariés et bénévoles de la structure. L'Uriopss a également été très présente et réactive à chaque fois que j'ai eu des questions administratives, pendant la crise sanitaire ou en lien avec des sujets à aborder avec la volontaire.

4 / Quels enseignements reprenez-vous du service civique ?

Le service civique est très formateur en tant que tutrice. Il permet de se remettre en question en tant que professionnel et personne. Il nécessite de s'adapter et de laisser la place au volontaire afin qu'il découvre son projet professionnel. Cet échange est riche pour une association ; il permet d'avoir un regard neuf sur certaines pratiques qui font partie de notre quotidien. Zoé a désormais quitté SNL pour d'autres projets dans le domaine de l'animation mais nous avons bien l'intention d'accueillir une nouvelle personne en service civique le plus tôt possible.

CONTACT

Gabriel N'GNAMA

**Chef de projet
Mobilisation
territoriale
du réseau,
en charge du service civique**



› Tél. 01 44 93 27 14

› g.ngnama@uriopss-idf.fr



POUR VOS **FORMATIONS**, CHOISISSEZ LE RÉSEAU UNIOPSS-URIOPSS !

Implanté sur l'ensemble du territoire, le réseau Uniopss-Uriopss unit les associations, des secteurs sanitaire, social et médico-social pour développer **les solidarités**.

La force de notre réseau est d'apporter **des réponses adaptées** au plus près des besoins et attentes des adhérents grâce à **une analyse transversale** des politiques publiques nationales et territoriales et à une **expertise technique** dans tous les domaines d'activités.



2019

782
formations réalisées

7292
personnes formées

227
formateurs mobilisés



NOTRE VALEUR AJOUTÉE

Une offre de formation adaptée aux acteurs privés non lucratifs et aux secteurs sanitaire, social et médico-social, qui s'appuie sur :

- › **Une connaissance fine** des enjeux territoriaux des différents secteurs.
- › **Une double-approche : technique et politique.**
- › **Une anticipation** des évolutions du secteur et une adaptation constante des services aux réalités des associations et de leurs équipes.

Un réseau d'intervenants experts issus de notre secteur qui accompagne au quotidien les associations, établissements et services (conseillers techniques des Uriopss, juristes, responsables de formation, etc.), proposant :

- › **aux salariés** d'améliorer et de donner du sens à leurs pratiques professionnelles.
- › **aux bénévoles** de s'engager et d'exercer leurs missions.
- › De mettre en place des **prestations sur-mesure**, adaptées à tout type de demandes grâce à des **formations intra-établissements**.
- › De faciliter l'accès à la formation par une **offre commune proposée partout en France** (y compris dans les DOM).

C'est aussi une opportunité d'échanger avec d'autres associations, fondations, mutuelles, etc. et d'être ainsi partie prenante de la force du réseau.

LE RÉSEAU UNIOPSS-URIOPSS FRANCHIT UNE NOUVELLE ÉTAPE !

Au 1^{er} janvier 2022, les organismes de formation qui réalisent des actions concourant au développement des compétences devront, s'ils veulent bénéficier de fonds publics ou mutualisés, répondre à une obligation de certification dénommée QUALIOPI.

Cette certification permet d'attester de la qualité des processus mis en œuvre pour les actions de formation professionnelle continue, sur la base des critères retenus dans un référentiel national qualité. Il s'agit d'un gage de fiabilité, d'efficacité et de reconnaissance pour les stagiaires, les associations de solidarité et de santé, ainsi que pour les financeurs.

Suite à la mise en place d'une démarche qualité lui permettant d'obtenir un référencement Datadock, l'Uriopss Île-de-France poursuit son engagement afin d'obtenir la certification QUALIOPI.



NOTRE OFFRE DE FORMATION



SOMMAIRE

FORMATION CONTINUE

- › Une formation adaptée/une équipe dédiée
- › Santé mentale
- › Gestion - comptabilité
- › Bureautique, informatique
- › Pilotage & gouvernance associative
- › Droit social
- › Droit des personnes
- › Ressources humaines et management
- › Pratiques professionnelles

p. 21 à 31
p. 20
p. 21 à 23
p. 23 à 24
p. 25
p. 25
p. 26
p. 26
p. 27
p. 28

FORMULAIRE D'INSCRIPTION

p. 29

ORGANISATION GÉNÉRALE DES STAGES

p. 30

FORMATIONS DIPLÔMANTES ET CERTIFIANTES

p. 32 à 34



UNE FORMATION ADAPTÉE

Les formations de l'Uriopss Île-de-France offrent la possibilité de partager expériences et méthodes de travail avec des participants venant de différentes associations. Bien entendu, toutes les formations inter peuvent être organisées en intra dans les établissements pour des groupes de 5 à 15 personnes. Dans ce cas les formations intra sont ajustées en fonction des besoins et des attentes des professionnels. Elles peuvent être modifiées dans leurs contenus et/ou dans leur durée. Des formations intra "hors brochure" peuvent être élaborées sur demande, elles nécessitent une analyse fine du contexte, des attentes et du niveau de formation attendu. Les formations intra permettent de renforcer la cohésion d'équipe et de se centrer sur les problématiques de l'établissement ou du service.

La période de crise liée COVID-19 a fait émerger de nouveaux besoins de formation.

À votre demande, l'Uriopss Île-de-France peut organiser des formations en distanciel notamment sur :

- › Le Document unique des risques COVID-19
- › Le CSE en période de crise sanitaire
- › Entretien professionnel, bilan à 6 ans - Entretien annuel : un outil managérial pour la reprise d'activité
- › La comptabilité des CSE
- › Lire et interpréter les états financiers
- › Comprendre l'EPRD
- › L'ANC 2018-06 : Application du nouveau règlement auprès des associations, des fondations et des fédérations (niveau 1)

Retrouvez l'intégralité de notre offre de formation sur notre site offre de services

www.uriopssidf-service.net

En fonction de vos besoins, **toutes les formations INTER** peuvent être déclinées en **INTRA**, dans votre établissement.

Plusieurs formations sont co-construites avec **des membres du Club des partenaires** et **d'autres organismes de formation**.

**LE CLUB DES
PARTENAIRES**
★ ★ ★

Sur demande, l'Uriopss Île-de-France vient en appui à ses adhérents pour identifier leurs besoins de formation et établir un plan de formation.

UNE ÉQUIPE DÉDIÉE

CONTACT		CONTACT		CONTACT	
Marie-Jeanne FERREUX conseillère technique responsable de la Formation		Julie FONTAINE chargée de mission Services aux adhérents		Georgette DEZORET chargée de relation Services aux adhérents	
› Tél. 01 44 93 26 99 › mj.ferreux@uriopss-idf.fr		› Tél. 01 44 93 27 15 › j.fontaine@uriopss-idf.fr		› Tél. 01 44 93 27 02 › g.dezoret@uriopss-idf.fr	



RETOUR D'EXPÉRIENCE CENTRE D'ACTION SOCIALE PROTESTANT (CASP)

Marine TAVERNE, responsable Développement RH - Direction des Ressources Humaines



Le CASP a pour mission de lutter contre la pauvreté, les exclusions et toutes les formes de détresse. Il a fait appel à l'Uriopss pour former ses équipes sur les thèmes suivants :

- *Les écrits professionnels : communiquer avec efficacité*
- *Une découverte de la convention collective nationale (CCN) du 31 octobre 1951*

› **Quels sont les points essentiels que vos équipes ont retenu de ces formations ?**

Des notions juridiques ont été appréhendées collectivement avec différents textes de droit, des connaissances sur l'ordonnance Macron et la comparaison entre la CCN51 et la CCN 66.

Concernant les écrits professionnels, les salariés, ont appris à répondre en étant brefs et précis, en utilisant des mots clés. La méthodologie était claire et les exercices à partir des écrits professionnels du CASP très ludiques.

› **Vos équipes ont-elles pu mettre en pratique les compétences ou connaissances acquises ?**

Cette formation leur a permis d'être en veille juridique avant le passage à la CCN51. Les salariés ont mieux appréhendé certaines subtilités (cumul de CDD ou passage en CDI après un CDD).

L'intervenant a été très apprécié, il a encouragé les participants à réfléchir à la pratique de la convention collective au lieu de faire un cours magistral.

Quant à la formation sur les écrits professionnels, elle a facilité l'acquisition des compétences de synthèse, de réponses adaptées aux demandes de sa hiérarchie, de communication dans un cadre professionnel. Une excellente dynamique de groupe a été impulsée par une formatrice pédagogue, précise et compréhensive.

SANTÉ MENTALE

La santé mentale est une composante essentielle de la santé. L'Organisation mondiale de la santé définit la santé comme "un état de complet bien-être physique, mental et social, et ne consiste pas seulement en une absence de maladie ou d'infirmité". La santé mentale est un bien-être dans lequel une personne peut se réaliser, surmonter les tensions normales de la vie et contribuer à la vie de sa communauté. Des facteurs sociaux, psychologiques et biologiques multiples déterminent le degré de santé mentale d'une personne à un moment donné. Ainsi, des pressions socio-économiques, l'exclusion sociale, les discriminations, la violation des droits de l'homme sont des facteurs de risque reconnus pour la santé mentale des individus et des communautés. Par ailleurs, certains profils psychologiques, certains traits de personnalité et des facteurs génétiques peuvent contribuer aux troubles mentaux.

Nous vous proposons depuis 2014 une offre de formation en santé mentale adaptée aux différents âges de la vie : petite enfance, enfance, adolescence, âge adulte et vieillesse. Toutes les formations sont construites sur la base des définitions et du plan d'action pour la santé mentale 2013-2020 de l'OMS.

Nos formations en santé mentale sont proposées sous différents formats qui sont complémentaires :

• **Formations ciblées, avec un formateur expert et la participation d'une personne accompagnée :**

- › Vivre avec des troubles en santé mentale (approches et accompagnements).
- › Rencontrer et accompagner les personnes de la rue.
- › Parentalité et accompagnement des familles (focus sur l'aide à un enfant en situation de handicap).

• **Analyse des pratiques pour les professionnels en santé mentale**

• **Formation diplômante avec un diplôme universitaire "santé mentale" en partenariat avec l'Université Paris-Est-Créteil (cf. p.32)**

Notre offre évolue en fonction des problématiques rencontrées, des besoins des adhérents, de la recherche du nécessaire maillage territorial et du décloisonnement des acteurs. Elle s'inscrit dans les orientations du schéma régional de santé francilien.



SANTÉ MENTALE

Petite enfance et enfance

Devenir mère, la psychopathologie de la maternité

Les relations précoces père/mère/bébé

L'annonce du handicap et le travail avec les familles

Séparation et souffrance chez l'enfant

Adolescence

Du développement normal à la psychopathologie à l'adolescence

Conduites à risques, addictions et violences à l'adolescence

Sexualité et vie affective à l'adolescence

Adultes et personnes âgées

Schéma corporel et image de soi dans le polyhandicap

Le vieillissement pathologique

Déficiência mentale et troubles associés

Processus psychiques et socialisation

Sexualité et vie affective des personnes en situation de handicap

Sexualité et vie affective des personnes âgées

Familles

Un autre regard sur la violence conjugale

Les visites médiatisées en présence d'un tiers

Parentalité et accompagnement des familles, focus sur l'aide à un enfant en situation de handicap

L'accompagnement des fratries

Pathologies

Prévention, détection et prise en charge de la personne suicidaire

Le traumatisme et sa prise en charge psychologique

Les troubles du comportement alimentaire : anorexie et boulimie

Vivre avec des troubles en santé mentale : approches et accompagnements

Différencier autisme et psychoses

Les maladies neurodégénératives

Les pathologies limite et borderline

La maladie psychique dans les structures d'accueil de jour ou d'internat : MAS, foyer de vie, FAM, CITL

Précarité

Rencontrer et accompagner les personnes de la rue

Comprendre et décrypter la violence des personnes à la rue



Postures professionnelles

Dysfonctionnements parentaux et positionnements des professionnels dans l'intérêt de l'enfant

La juste distance dans la relation dans les établissements psychiatriques

Gérer la relation affective entre le professionnel et l'enfant

Formation bientraitance - Sommes-nous bientraitants ? Enfant/adolescent

L'aidant familial dans la relation d'aide : accompagner les aidants

La maladie psychique dans l'ESAT : les influences sur le cadre du travail

Analyse des pratiques professionnelles en santé mentale

Les dynamiques de groupes : comment travailler ensemble?

Éthique, distance et professionnalité en santé mentale

L'ethnopsychiatrie

Comprendre la place de l'intergénérationnel dans les processus psychiques

Prendre en charge les familles en difficulté en s'appuyant sur les apports de la thérapie familiale systémique **NOUVEAU**

Vision interactionnelle systémique des troubles mentaux **NOUVEAU**

L'intervention à domicile pour les personnes présentant des troubles psychiatriques

La relation d'aide : outils et postures pour accompagner les usagers en difficultés

Supervision/Intervision

GESTION-COMPTABILITÉ



L'OFFRE DU RÉSEAU EN RÉGION

Maîtriser les spécificités comptables et financières dans les ESMS	1 550 € 5 jours	14-15-21-22-28 septembre 2021	En partenariat avec ORCOM LE CLUB DES PARTENAIRES ☆☆☆
Établir le budget prévisionnel de son établissement ou de son service	620 € 2 jours	12-13 octobre 2021	En partenariat avec ORCOM LE CLUB DES PARTENAIRES ☆☆☆
Élaborer le compte administratif : de la procédure à la mise en pratique	930 € 3 jours	07-08-09 décembre 2021	
Concevoir des tableaux de bord et indicateurs adaptés à son activité dans le secteur social et médico-social	310 € 1 jour	02 décembre 2021	
Mettre en œuvre l'analyse financière	1 550 € 5 jours	2-3-9-10-23 mars 2021	En partenariat avec ORCOM LE CLUB DES PARTENAIRES ☆☆☆
L'état des prévisions de recettes et de dépenses - EPRD	310 € 1 jour	15 juin 2021	

>>> En fonction de vos besoins, toutes les formations INTER peuvent être déclinées en INTRA dans votre établissement.



GESTION-COMPTABILITÉ



EN PLUS DANS VOTRE URIOPSS

La fiscalité des associations	620 € 2 jours	29-30 septembre 2021	
Initiation à la pratique de la comptabilité	1 550 € 5 jours	25-26 mars et 1-2-8 avril 2021	
Construire le budget d'un établissement ou service - Budget d'exploitation - Budget d'investissement - Pour les cadres dirigeants	620 € 2 jours	16-17 septembre 2021	
Construire le budget d'un établissement ou service - Budget d'exploitation - Budget d'investissement - Pour les personnels comptables	930 € 3 jours	16-17-18 mars 2021	
Approfondir les bases comptables des établissements sociaux ou médico-sociaux	310 € 1 jour	20 mai 2021	
CPOM : apprécier l'environnement, le cadre législatif, les enjeux institutionnels et les conditions de réussite de la contractualisation	620 € 2 jours	11-12 mars 2021	
Maîtriser le nouveau cadre réglementaire et technique du CPOM/EPRD	980 € 3 jours	07-08-09 avril 2021	
Le plan de retour à l'équilibre (PRE) en ESMS : de la mise en place au suivi	620 € 2 jours	08-09 juin 2021	
Les particularités comptables en CSE	620 € 2 jours	09-10 février 2021	
Évolution du statut fiscal des associations de services à la personne : analyse et impacts	310 € 1 jour	04 février 2021	En partenariat avec ALTERETHIC <small>LE CLUB DES PARTENAIRES</small> ☆☆☆
La réforme du plan comptable « associatif » : principes généraux, évolutions structurales et impacts pour les ESMS	310 € 1 jour	18 mai 2021	
Service à la personne : de l'association à la Scop, une opportunité ? Enjeux en matière de gouvernance, RH et fiscalité NOUVEAU	310 € 1 jour	11 février 2021	En partenariat avec ALTERETHIC <small>LE CLUB DES PARTENAIRES</small> ☆☆☆
Optimisation des coûts et de la productivité au sein du secteur du service à la personne : quels indicateurs de gestion ? NOUVEAU	310 € 1 jour	25 mars 2021	En partenariat avec ALTERETHIC <small>LE CLUB DES PARTENAIRES</small> ☆☆☆

Retrouvez l'intégralité de notre offre de formation sur notre site offre de services
www.uriopssidf-service.net.

En fonction de vos besoins, **toutes les formations INTER peuvent être déclinées en INTRA**, dans votre établissements.

Plusieurs formations sont co-construites avec **des membres du Club des partenaires et d'autres organismes de formation.**

**LE CLUB DES
PARTENAIRES**
☆☆☆



BUREAUTIQUE - INFORMATIQUE



EN PLUS DANS VOTRE URIOPSS

Maîtriser les bases du tableur Excel	930 € 3 jours	05-06-07 mai 2021 ou 16-17-18 novembre 2021	
Se perfectionner au tableur Excel	930 € 3 jours	22-23-24 juin 2021 ou 7-8-9 décembre 2021	Certification possible
Maîtriser les bases du traitement de texte Word	930 € 3 jours	09-10-11 mars 2021 ou 21-22-23 septembre 2021	
Se perfectionner au traitement de texte Word	930 € 3 jours	13-14-15 avril 2021 ou 23-24-25 novembre 2021	Certification possible
Organiser une réunion à distance : identifier et utiliser les outils numériques NOUVEAU	310 € 1 jour	26 mars 2021	

PILOTAGE ET GOUVERNANCE ASSOCIATIVE



L'OFFRE DU RÉSEAU EN RÉGION

Gouvernance associative, pouvoirs et responsabilités	620 € 2 jours	16-17 décembre 2021	
------------------------------------------------------	------------------	---------------------	--



EN PLUS DANS VOTRE URIOPSS

Le tableau de bord de la performance dans le secteur médico-social	310 € 1 jour	16 novembre 2021	
La mise en conformité RGPD NOUVEAU	560 € 1 jour	18 novembre 2021	
RGPD : Obligations et pratiques pour une protection des données personnelles dans le secteur médico-social	560 € 1 jour	15 avril 2021	
Éthique et travail social	620 € 2 jours	10-11 juin 2021	En partenariat avec l'IRTS Montrouge



DROIT SOCIAL



L'OFFRE DU RÉSEAU EN RÉGION

Maîtriser les fondamentaux en droit social dans le secteur associatif	620 € 2 jours	16-17 mars 2021
CDD, temps partiel : bien utiliser ces différentes formes de travail	620 € 2 jours	13-14 avril 2021
Sécuriser et accompagner la rupture du contrat de travail	620 € 2 jours	29-30 novembre 2021
Pratique de la paie dans une association du secteur sanitaire et social	1 550 € 5 jours	30-31 mars et 18-19-20 mai 2021



EN PLUS DANS VOTRE URIOPPS

Organiser le Comité Social et Économique (CSE)	620 € 2 jours	04-05 mars 2021
Présider le Comité Social et Economique (CSE) NOUVEAU	310 € 1 jour	1 ^{er} juin 2021

DROIT DES PERSONNES



EN PLUS DANS VOTRE URIOPPS

Le droit des étrangers	310 € 1 jour	01 décembre 2021	En partenariat avec Droits d'Urgence
Le droit au logement : expulsions locatives	310 € 1 jour	23 septembre 2021	En partenariat avec Droits d'Urgence
Le droit d'asile	310 € 1 jour	27 mai 2021	En partenariat avec Droits d'Urgence



RESSOURCES HUMAINES ET MANAGEMENT



L'OFFRE DU RÉSEAU EN RÉGION

Recruter : de la présélection des candidats à l'intégration du salarié	620 € 2 jours	11-12 février 2021
Entretiens annuels, entretiens professionnels	620 € 2 jours	23-24 novembre 2021
La gestion des conflits	620 € 2 jours	23-24 mars 2021
Cadre intermédiaire aujourd'hui : prendre sa fonction et se positionner	620 € 2 jours	14-15 décembre 2021



EN PLUS DANS VOTRE URIOPPS

La gestion prévisionnelle des emplois et des compétences - GPEC NOUVEAU	310 € 1 jour	30 novembre 2021
Partage d'expériences managériales et approfondissements	620 € 2 jours	16-17 juin 2021
Risques Psycho-Sociaux et qualité de vie au travail	620 € 2 jours	02-03 février 2021
Le management bienveillant NOUVEAU	620 € 2 jours	02-03 mars 2021
Le feedback : l'expression d'un retour suite à une expérience NOUVEAU	310 € 1 jour	09 avril 2021
Manager dans un contexte de changement	930 € 3 jours	14-15 octobre et 9 novembre 2021
Le recrutement, la gestion et l'encadrement des bénévoles	930 € 3 jours	22-23 juin et 28 septembre 2021
Développer son pouvoir d'agir NOUVEAU	620 € 2 jours	19-20 octobre 2021
Gestion psychologique des situations de crise après un accident du travail	620 € 2 jours	07-08 septembre 2021
La communication non violente : savoir communiquer de manière bienveillante NOUVEAU	620 € 2 jours	04-05 mai 2021



PRATIQUES PROFESSIONNELLES



L'OFFRE DU RÉSEAU EN RÉGION

La culture de la bienveillance dans le secteur associatif	310 € 1 jour	14 septembre 2021
Le secret professionnel et le partage d'informations dans l'intervention sociale et médico-sociale	310 € 1 jour	1 ^{er} avril 2021
Les écrits professionnels : communiquer avec efficacité	620 € 2 jours	09-10 septembre 2021



EN PLUS DANS VOTRE URIOPSS

Animation de réunion et prise de parole en public	620 € 2 jours	1 ^{er} et 02 juin 2021	
La gestion du stress dans les ESMS	620 € 2 jours	09-10 février 2021	
La gestion de la violence en institution	620 € 2 jours	08-09 juin 2021	
La nuit en institution	310 € 1 jour	10 novembre 2021	
Risques et responsabilité civile et pénale des professionnels dans les établissements médico-sociaux	620 € 2 jours	02-03 juin 2021	
Concevoir et mettre en œuvre le projet personnalisé	620 € 2 jours	02-03 décembre 2021	
Comprendre et gérer les conduites addictives	620 € 2 jours	12-13 octobre 2021	
Prendre en compte la santé des aidants	620 € 2 jours	22-23 mars 2021	En partenariat avec l'Association française des aidants
Questionnement éthique et prise en compte des aidants dans l'accompagnement des personnes fragilisées	620 € 2 jours	26-27 juin 2021	En partenariat avec l'Association française des aidants
Comprendre et accompagner des personnes ayant la maladie de Parkinson	620 € 2 jours	31 mai - 1 ^{er} juin 2021 ou 04-05 octobre 2021	En partenariat avec France Parkinson



EXCLUSIVEMENT EN INTRA

Vos obligations en matière de restauration collective

Séances d'analyse des pratiques



FORMULAIRE D'INSCRIPTION

Vous pouvez également vous inscrire **en ligne** sur notre site offre de services www.uriopssidf-service.net.

STAGES INTER-ÉTABLISSEMENTS

Numéro de déclaration : 11.75.00453.75 - SIRET : 784 412 710 000 47

INFORMATIONS ADMINISTRATIVES

Nom de la structure _____ N° d'adhérent _____

Téléphone _____

Email professionnel _____ @ _____

Obligatoire pour l'envoi de votre convocation

Email personnel _____ @ _____

Adresse complète _____

Nom et adresse d'envoi de la convention et de la facture (si différents) _____

Par quel support avez-vous découvert ce(s) stage(s) ?

- Brochure
- Site web Offre de services
- Emailing
- Autre (merci de préciser)

STAGIAIRE(S)

Civilité	Nom & Prénom	Fonction	Email	Stage demandé	Dates

Nom du responsable

Signature



Document à retourner rempli et signé à **URIOPSS ÎLE-DE-FRANCE - FORMATION**
 Maison des Associations de Solidarité 16, rue des Terres au Curé - 75013 Paris
RENSEIGNEMENTS AU 01 44 93 27 02 OU SUR WWW.URIOPSSIDF-SERVICE.NET



ORGANISATION GÉNÉRALE DES STAGES

NOS OFFRES DE FORMATION

LES FORMATIONS DE L'URIOPSS ÎLE-DE-FRANCE SONT RÉSERVÉES AUX ASSOCIATIONS ADHÉRENTES

Des formations inter-établissements et services

Elles sont centrées sur un domaine et ses techniques, à l'intention des équipes de direction, des personnels et bénévoles d'association.

Des formations Intra

Des actions de formation "sur mesure" : l'équipe du service formation, à votre demande, analyse avec vous la transposition et l'adaptation des formations inter-établissements, ou en construit, en fonction de vos besoins dans votre établissement ou service.

Des formations en Intra-associations

Formations sur mesure réalisées à destination de structures rassemblant plusieurs personnes morales dans la perspective d'une coopération.

RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS

FORMATION INTER Georgette DEZORET

chargée de relation Services aux adhérents
g.dezoret@uriopss-idf.fr
01 44 93 27 02

FORMATION INTRA Marie-Jeanne FERREUX

conseillère technique - responsable de la Formation
mj.ferreux@uriopss-idf.fr
01 44 93 26 99

INFORMATIONS PRATIQUES

N° de déclaration : 11.75.00453.75

N° de SIRET : 784 412 710 000 47

› Horaires

9H30 - 17H30

(accueil à partir de 9H15)

Sauf les vendredi : 9H00 - 17H00

› Lieu

Il est précisé sur la convocation qui vous sera adressée au plus tard 15 jours avant le début du stage.

CONDITIONS GÉNÉRALES

› 1. Stages inter-établissements

. Inscription

La demande d'inscription se fait sur le site offre de services www.uriopssidf-service.net ou par écrit. L'inscription est validée par la convention signée (en double exemplaire) et le règlement du stage.

. Annulation

Tout stage commencé est dû. Toute annulation doit nous parvenir par écrit au moins 15 jours avant le début du stage, il sera alors remboursé. En cas de non respect de ce délai, le montant intégral du stage est dû. En cas de force majeure (maladie/pièce justificative), un remboursement ou d'autres dates vous sont proposées dans la mesure du possible. Le déroulement effectif du stage est lié au nombre de participants : l'Uriopss Île-de-France se réserve le droit de reporter ou d'annuler un stage jusqu'à trois jours avant la date prévue.

. Tarif/paiement

Les prix des formations sont indiqués sur chaque programme, en euros, toutes taxes comprises. Les frais de restauration ne sont pas compris dans le tarif du stage.

› 2. Montage des stages intra

Pour toute demande, prendre contact avec le service formation. Un projet est élaboré et transmis. Une fois le projet accepté, une convention en double exemplaire est établie et signée entre les parties avant la formation, qui spécifie notamment le tarif, le lieu, les horaires et les modalités de paiement.

› 3. Information préalable aux stagiaires

Avant son inscription définitive, sont envoyés pour le stagiaire la fiche de formation avec les objectifs de la formation, le programme, les méthodes pédagogiques, les modes d'évaluation, les horaires et lieu, les titres et qualités du formateur, ainsi qu'un règlement intérieur (pour les formations organisées à l'Uriopss Île-de-France).

› 4. Organisation administrative

. Une feuille d'émargement est signée par les participants au stage et par le formateur par demi-journée.

. Une attestation de formation est délivrée en fin de formation (conformément à l'article L.6353-1 al.2 du Code du travail) en double exemplaire. Un exemplaire est destiné au stagiaire, l'autre est destiné à l'employeur pour la prise en charge de la formation par l'OPCO.

. Une fiche d'évaluation de l'action de formation est remplie par le stagiaire en fin de formation et remise à l'Uriopss Île-de-France.



Retrouvez l'intégralité de notre offre de formation sur notre site offre de services

www.uriopssidf-service.net.

En fonction de vos besoins, **toutes les formations INTER** peuvent être déclinées en **INTRA**, dans votre établissement.

Plusieurs formations sont co-construites avec **des membres du Club des partenaires** et **d'autres organismes de formation**.

**LE CLUB DES
PARTENAIRES**





LES FORMATIONS DIPLOMANTES ET CERTIFIANTES

Conformément à la réforme de la formation professionnelle continue, l'Uriopss Île-de-France met en place des formations diplômantes et certifiantes afin de répondre aux besoins de ses adhérents. Le développement de ces formations est progressif et évolue en fonction des besoins et enjeux de la santé et des solidarités.



UPEC
Connaissance - Action

UNIVERSITÉ
PARIS-EST CRÉTEIL
VAL DE MARNE



LE CLUB DES
PARTENAIRES
★ ★ ★

DU SANTE MENTALE

Ce diplôme universitaire est dispensé par l'Ecole Montsouris (ESM), acteur de formation reconnu sur un large champ d'offres pour les établissements de santé publics et privés, sanitaires et médico-sociaux. Fondée par des professionnels de la santé en exercice, l'ESM a toujours eu pour priorité de répondre aux besoins des équipes opérationnelles.

Le DU répond ainsi à un besoin de perfectionnement pour les professionnels exerçant dans le champ de la santé mentale. Cette formation permet d'accéder au poste d'infirmier clinicien.

PROGRAMME

- › Psychiatrie et santé mentale (38,5 heures)
- › Clinique et thérapeutique (49 heures)
- › Soins et accompagnement en santé mentale (73.5 heures)

CALENDRIER

3 jours de formation par mois, d'octobre à juin

CONTACTS

UPEC, ESM - Formation & Recherche en Soins > esm@u-pec.fr / 01 58 42 46 20

DU RÉFÉRENT(E) HANDICAP SECTEUR PRIVÉ, FONCTIONS PUBLIQUES, SECTEUR ASSOCIATIF

Conçue et dispensée par une équipe pluriprofessionnelle, constituée d'une quarantaine de personnes expertes en handicap et insertion, cette formation s'adresse aux professionnels confrontés à la problématique de l'insertion professionnelle, du maintien dans l'emploi et de la mobilité de personnes en situation de handicap.

Cette formation permet d'obtenir une reconnaissance professionnelle par l'acquisition d'un diplôme universitaire, de niveau Bac + 5.

PROGRAMME

- › Élaboration du diagnostic d'une situation de handicap dans son environnement et mise en œuvre d'une politique handicap au sein d'une organisation
- › Accompagnement de la personne en situation de handicap dans son parcours professionnel ou de formation
- › Mobilisation des ressources, des acteurs internes et d'un réseau de partenaires dans le champ du handicap

CALENDRIER

2 jours de formation par mois, de novembre à mars

CONTACT

UPEC, Faculté de Santé > diu-referenthandicap@u-pec.fr



LES FORMATIONS DIPLÔMANTES ET CERTIFIANTES



UPEC
Connaissance - Action

UNIVERSITÉ
PARIS-EST CRÉTEIL
VAL DE MARNE



LE CLUB DES
PARTENAIRES
★ ★ ★

MASTER DIRECTEUR ADMINISTRATIF ET FINANCIER DES ÉTABLISSEMENTS ET DES SERVICES SOCIAUX ET MÉDICO-SOCIAUX

Cette formation vise la montée en compétences des professionnels aux fonctions de RAF ou DAF, et ceci dans le contexte spécifique des établissements sociaux et médico-sociaux, de la recherche d'un pilotage performant dans l'ESS, et d'une modification des modalités de gouvernance.

Bénéficiez d'une formation par l'action et la production d'outils de gestion adaptés au secteur social et médico-social, de ressources théoriques et méthodologiques transmises par des universitaires, des professionnels et des experts-comptables, et de rencontres avec des acteurs impliqués, des représentants du secteur social.

1^{ère} année du Master DAF des établissements et des services sociaux et médico-sociaux

PROGRAMME

- › Questions sociétales
- › Connaissance du secteur professionnel
- › Droit social, gestion, management
- › Analyse du travail et des organisations
- › Conception et conduite de projets
- › Initiation à la recherche

CALENDRIER

3 à 5 jours de formation par mois, de janvier à octobre

CONTACT

UPEC, Faculté SESS-STAPS > fc.sess-staps@u-pec.fr / 01 45 17 44 92

2^{ème} année du Master DAF des établissements et des services sociaux et médico-sociaux

PROGRAMME

- › Questions sociétales
- › Partenariat, réseau, territoire
- › Pilotage d'organisation
- › Langages et outils
- › Mémoire de recherche

CALENDRIER :

3 à 5 jours de formation par mois, de janvier à octobre

CONTACT

UPEC, Faculté SESS-STAPS > fc.sess-staps@u-pec.fr / 01 45 17 44 92



LES FORMATIONS DIPLOMANTES ET CERTIFIANTES



EXPERT/E EN ECONOMIE SOLIDAIRE – TITRE RNCP NIVEAU 7

Ce Titre RNCP niveau 7 est dispensé par la Faculté libre d'études politiques et en économie solidaire FLEPES-INITIATIVES, acteur de formation reconnu pour la qualification des dirigeants et managers.

L'expert/e en ESS répond aux besoins et évolutions de la société : implanter dans les territoires, des entreprises et projets qui contribuent à un renouvellement du lien social et du développement économique.

Cette formation niveau 7 RNCP permet de devenir entrepreneur, directeur, créateur d'entreprise, consultant, formateur, et plus encore.

PROGRAMME

- › **MODULE 1** - Gouvernance sociale d'un projet ESS : de la vision du projet à son impact social
- › **MODULE 2** - Modèle économique et stratégie financière
- › **MODULE 3** - Mobiliser les ressources en ESS : de la déclinaison du processus du projet à sa concrétisation et à sa vision opérationnelle
- › **MODULE 4** - Développer un projet ESS dans son environnement, son territoire : de l'identification du besoin au projet

CALENDRIER

Formation de 14 mois qui s'articule autour de 21 regroupements de 2 jours (vendredi fin d'après-midi + samedi journée)

CONTACT

FLEPES-INITIATIVES Paris sud & Montpellier > formation.paris@initiatives.asso.fr / 01 41 13 48 23 – 04 67 66 70 65

CHEF/FE DE PROJET SPECIALISE/E EN ECONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE TITRE RNCP NIVEAU 6

Ce Titre RNCP niveau 6 est dispensé par la Faculté libre d'études politiques et en économie solidaire FLEPES-INITIATIVES, acteur de formation reconnu pour la qualification des dirigeants et managers.

Le chef/fe de projet en ESS élabore des projets de service répondant à des besoins bien analysés d'un territoire ou d'un quartier, intervient dans des établissements médico-sociaux (ESAT, etc.) et des entreprises d'insertion économique (IAE, etc.), entraîne une équipe dans une dynamique d'efficacité et de collaborations transversales.

Cette formation niveau 6 RNCP permet de devenir manager, chef de service, chef de projet, porteur de projet, et plus encore.

PROGRAMME

- › **MODULE 1** - Gouvernance sociale d'un projet ESS : de la vision du projet à son impact social
- › **MODULE 2** - Modèle économique et mobilisation des ressources en ESS
- › **MODULE 3** - Organisation d'entreprise et management des ressources humaines : du contenu à la mise en œuvre
- › **MODULE 4** - Développement d'un projet en ESS dans son environnement, son territoire : de l'identification du besoin au projet

CALENDRIER

Formation de 12 mois qui s'articule autour de 20 regroupements de 2 jours (vendredi fin d'après-midi + samedi journée)

CONTACTS

FLEPES-INITIATIVES Paris sud & Montpellier > formation.paris@initiatives.asso.fr / 01 41 13 48 23 – 04 67 66 70 65



SERVICES, CONTACTS & TARIFS



SERVICES À L'ADHÉRENT	VOS RÉFÉRENTS URIOPSS	INCLUS DANS LA COTISATION	COMMANDE /INSCRIPTION	SUR DEVIS
VOUS INFORMER, VOUS CONSEILLER, VOUS REPRÉSENTER				
Santé et Enfance	Michaël Da Costa , conseiller technique 01 44 93 27 05 - m.dacosta@uriopss-idf.fr	✓		
Personnes âgées Personnes handicapées	Charlotte Le Brun , conseillère technique 01 44 93 27 06 - c.lebrun@uriopss-idf.fr	✓		
Lutte contre l'exclusion, Vie associative Economie sociale et solidaire	Mélanie Méreau-Jeanne , conseillère technique 01 44 93 26 98 - m.mereaujeanne@uriopss-idf.fr	✓		
Droit social	01 44 93 27 08 - droit.social@uriopss-idf.fr	✓		
Gestion - Tarification	01 44 93 27 18 - gestion.tarification@uriopss-idf.fr	✓		
Mandats	Gabriel N'Gnama , chef de projet Mobilisation territoriale du réseau 01 44 93 27 14 - g.ngnama@uriopss-idf.fr	✓		
Outils web - Réseaux sociaux	Cécile Guillard , responsable Communication, information et événementiel 01 44 93 27 09 - c.guillard@uriopss-idf.fr	✓		
Publications - Outils : Guides Uniopss, Union Sociale, autres publications du réseau	Alexandre Muller , chargé de mission Qualité de la relation adhérents, Cotisations et Développement 01 44 93 27 03 - a.muller@uriopss-idf.fr		✓	
Rencontres territoriales et thématiques	Gabriel N'Gnama , chef de projet Mobilisation territoriale du réseau 01 44 93 27 14 - g.ngnama@uriopss-idf.fr	✓		
Événements	Cécile Guillard , responsable Communication, information et événementiel 01 44 93 27 09 - c.guillard@uriopss-idf.fr		✓	
VOUS ACCOMPAGNER DANS VOS PROJETS				
Accompagnements individualisés et Packs accompagnements	Jean-Victor Babeau , responsable des Accompagnements 01 44 93 26 90 - jv.babeau@uriopss-idf.fr			✓
Service Civique	Gabriel N'Gnama , chef de projet Mobilisation territoriale du réseau 01 44 93 27 14 - g.ngnama@uriopss-idf.fr	✓		
VOUS FORMER				
Formations	Marie-Jeanne Ferreux , conseillère technique, responsable de la Formation 01 44 93 26 99 - mj.ferreux@uriopss-idf.fr Julie Fontaine , chargée de mission Services aux adhérents, 01 44 93 27 15 - j.fontaine@uriopss-idf.fr Georgette Dezoret , chargée de relation Services aux adhérents, 01 44 93 27 02 - g.dezoret@uriopss-idf.fr		✓	✓

NOS PARTENAIRES EXPERTS

L'URIOPSS Île-de-France anime depuis 2011 un **Club des partenaires** regroupant des organismes prestataires de services, intervenant de façon privilégiée dans le secteur associatif sanitaire, social et médico-social.

Les membres du Club des partenaires - cabinets d'avocats, cabinets d'expertises comptable, mutuelles, spécialistes de l'immobilier, éditeurs de logiciel, courtiers en assurance, banques, etc. - sont parties prenantes de l'ensemble de l'offre de services proposée aux adhérents de l'Uriopss Île-de-France.

LEURS ACTIONS

- › Animation des formations
- › Co-conception et animation des événements
- › Accompagnements individualisés
- › Intervention lors des rencontres territoriales
- › Expertises et soutien financier des projets portés par les adhérents
- › Soutien des projets de l'Uriopss au bénéfice des associations et des personnes qu'elles accompagnent



Maison des Associations de Solidarité
16 rue des Terres au Curé - 75013 Paris
Tél. +33(1) 01 44 93 27 00



www.uriopss-idf.fr
www.uriopssidf-service.net